

Image not found or type unknown



Oubli d'un enfant dans la succession

Par **PKARINE**, le **23/08/2013** à **12:56**

Bonjour,

Je suis issue du 1er mariage de mon père. Il s'est remarié et a eu 2 autres enfants et en a reconnu un autre, qui n'était pas de son sang.

Mon père est décédé en 2000 et je viens d'apprendre que mes demi-frères avaient touché de l'argent lors de son décès. Je n'ai été contactée par personne. Que puis-je faire pour faire valoir mes droits ?

Vous remerciant par avance pour vos éclaircissements.

Karine.

Par **youris**, le **23/08/2013** à **13:25**

bjr,

vous pouvez prendre contact avec le notaire qui a traité la succession.

cdt